



## FLASH INFO

Samedi 25 janvier 2020

### Le CNB appelle les avocats à la poursuite du mouvement

L'Assemblée générale du Conseil national des barreaux a voté ce jour à l'unanimité la poursuite du mouvement contre la réforme des retraites, selon les modalités arrêtées dans la délibération ci-dessous.

**Le CNB appelle tous les avocats de France à une manifestation nationale à Paris le lundi 3 février**, à partir de 13h (démarches en cours auprès de la Préfecture, détails pratiques à venir), en lien avec le Collectif SOS Retraites, jour de l'ouverture des travaux parlementaires sur le projet de loi retraites.

[Lire la délibération du CNB](#)

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a rendu un avis très critique sur la réforme des retraites, que le CNB a commencé à analyser. Nous vous invitons à prendre connaissance des deux documents ci-dessous.

[Avis du Conseil d'Etat](#)


[Premières analyses de l'avis](#)

### RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

 +33 (0)1 53 30 85 60

 [servicecom@cnb.avocat.fr](mailto:servicecom@cnb.avocat.fr)



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Pour être sûr(e) de recevoir nos communications, ajouter [communication@newsletter.cnb.avocat.fr](mailto:communication@newsletter.cnb.avocat.fr) à votre carnet d'adresses.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)